

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2011 :

Le traitement du dossier de la "misère culturelle"... et toujours point de projets structurants en vue !

3 absents de la majorité et 1 de l'opposition, tous excusés.

	principales décisions	vote F. GUILLEMET	commentaires
n°1	Demande de subvention au Conseil Général de 15 200 euros	"pour" (unanimité)	Le marché des travaux d'aménagt du parking et des accès au grpe scolaire J. Prevert totalise 408 354 euros HT. La subvention demandée n'est qu'une "miette" de 3,72 % ! Maigre consolation pour des électeurs Illacais (inscrits) qui ont donné 46 euros chacun pour financer le rond-point départemental Zyke !
n° 4	Subventions 2011 aux Associations de la commune	"pour" (unanimité)	En réalité, ce conseil a été réuni dans l'urgence pour ce seul sujet. Un montant maximum de 500 ke sera inscrit au BP 2011 (idem qu'en 2010). Le vote en séance totalise 459 416 euros de subventions. Un peu plus pour les crèches, un peu moins pour le Volley. Pour le rugby, on attend les pièces du dossier...
n° 6	Tarifs spectacles	"contre"	Il est présenté une grille unique de tarifs pour la billetterie des spectacles privés. On devine qu'aucun spectacle ne pourra équilibrer ses comptes (min de 200 spectateurs !). Ce dossier est mal engagé : le "pass-culturel" va nous conduire à... l'impasse du déficit de fonctionnement culturel !. ; Investissons d'abord dans une salle culturelle pour une programmation de qualité (ex : Martignas, Marcheprime, Canéjan,...)
n° 7	création d'un point relais CAF	"pour"	rien à dire
n° 9	gratification des stagiaires	"pour"	417,09 euros mensuel net pour au moins 2 mois de stage dans la collectivité.
n° 10	solutions de télétransmission de certains actes	"pour"	à noter, l'installation d'un module de dématérialisation de la convocation des élus.